

FICHE DE RENSEIGNEMENT DU TERMINAL CARTE BLEUE SAGEM CAD30 OU ISELF

CE TERMINAL BANCAIRE EST A LA **NORME PCI-PED ET BULLETIN 13**

VOIR LE SITE DU GIE (www.cartes-bancaires.com) POUR CONSULTER LA LISTE DES AGREMENTS

Les codes d'initialisation de votre terminal CB à la norme EMV V5.2 sont à demander à votre banque puis à retourner avec ce document :

CONTRAT POUR AUTOMATE CLASSE 2.1 MODE SST (ERT 46)

DISTRIBUTEUR OU AUTOMATE JETONS

CODE ACTIVITE: STATION DE LAVAGE

ATTENTION LE CHAMPS MONTANT MAX ETRANGER DOIT ETRE IMPÉRATIVEMENT RENSEIGNÉ
IMPORTANT !!! : LE NUMERO COMMERCEANT NE DOIT ETRE EN AUCUN CAS LE MEME QUE VOS
TPE. LES CONFIGURATIONS DE CES CONTRATS NE SONT PAS COMPATIBLES AVEC LES
TERMINAUX BANCAIRES POUR AUTOMATES.

LES ELEMENTS DE CE TABLEAU DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT RENSEIGNÉS
(CHAQUE TRAIT CORRESPOND A UN CHIFFRE)

Numéro commerçant ou numéro de contrat :	_ _ _ _ _
Code banque :	_ _ _ _
Numéro d'appel du centre de télé paramétrage : (PAD Exemple : 08 36 06 44 44)	_ _ - _ - - _ - - _ - -
Numéro de centre (196 ...) :	_ _ _ _ _
Plusieurs distributeurs sur le même compte ? :	☐ OUI ☐ NON
N° logique EMV ou N° de rang :	_ _ _ (défaut : 0 0 1)
Téléphone du responsable de votre compte :	_ _ - _ - - _ - - _ - -
Responsable de l'ouverture du contrat :	
Téléphone de votre centre monétique :	_ _ - _ - - _ - - _ - -

INFORMATIONS CONCERNANT LE PAIEMENT BANCAIRE

Pour effectuer une transaction bancaire, le terminal bancaire n'appelle pas systématiquement les serveurs d'autorisation. L'appel se déclenche lorsque le montant dépasse un seuil d'autorisation. C'est votre banque qui définit ce seuil. **En cas de rupture de communication**, pour assurer la continuité des paiements, **Il est impératif de négocier avec votre banque un seuil** supérieur au prix de votre programme le plus élevé.

En cas de refus de la banque, Il est possible de signer une décharge de responsabilité ou d'aller voir une autre banque.

Ce détail peut vous faire gagner beaucoup d'argent et de sérénité